
BUDGET PRIMITIF 2024 : MAÎTRISE DE LA DÉPENSE ET POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

Le budget primitif du Département des Deux-Sèvres s'élève à 433,571 millions d'euros. Plus de 59 % des dépenses de fonctionnement sont consacrés aux solidarités, cœur de compétence de la collectivité. En dépit du contexte socio-économique dégradé et de l'asphyxie financière programmée des Départements, le Département des Deux-Sèvres confirme son rôle d'amortisseur social et son engagement pour le développement du territoire et la jeunesse avec 54,243 millions d'euros d'investissement. Cela accompagné de prudence et de sobriété à la veille d'une refonte de certaines de ses politiques afin d'optimiser la dépense publique tout en livrant un service public de qualité.

« C'est un budget inédit que nous votons aujourd'hui. Pour la première fois depuis la décentralisation, le Département des Deux-Sèvres enregistre en 2023 moins de recettes que l'année précédente. Cet abaissement des recettes tombe au moment où la demande d'aide publique augmente. Ce scénario était écrit, rédigé par l'État qui a supprimé la fiscalité propre des Départements, les laissant dépendants de la TVA et des DMTO, recettes plus que volatiles », a déclaré Coralie DENOUES, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres lors du vote du budget primitif 2024 à la Maison du Département à Niort, lundi 18 décembre 2023.

Seul Département de Nouvelle-Aquitaine à voter son budget 2024 en 2023, la collectivité parvient à préserver ses fondamentaux : « **Nous ne renonçons pas, nous poursuivons. Nous continuons à investir, à rénover, construire, des routes, des collèges, des sites touristiques d'envergure. Cela avec prudence et sobriété, en améliorant l'existant et en privilégiant l'efficacité** », poursuit-elle.

Les solidarités et la jeunesse, les priorités de 2024

Sur un budget primitif total de **433,571 millions d'euros** soit une augmentation de 8,7 millions d'euros par rapport au budget primitif 2023, le

Département consacra 59,4 % de son budget au bloc des solidarités : enfance-famille, insertion, habitat et personnes âgées. **Une augmentation de 11 millions d'euros par rapport à 2023 qui enregistrerait déjà une augmentation par rapport à 2022, année charnière qui a vu le nombre d'enfants confiés au Département dépasser la barre des 1 000 enfants.**

Comme dans la plupart des départements de l'Hexagone, la complexité des profils accueillis, la pénurie d'offre en matière de soins psychiatriques et de prise en charge des jeunes handicapés, le manque de places en établissements spécialisés, les difficultés à recruter des assistants familiaux et l'épuisement des agents du secteur de l'enfance amènent la collectivité à repenser la politique enfance-famille avec comme boussole la mise à l'abri, rapide et dans des conditions optimales de sécurité, de cette enfance fragile. À noter que 35 places supplémentaires seront déployées pour accueillir les situations complexes. Par ailleurs, **le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap demeure un axe fort de l'action départementale.** Aussi, près de 21,6 millions d'euros seront consacrés à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes à domicile, au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie, de l'aide ménagère ou de l'aide aux repas.

Afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire, près de 18 millions d'euros seront dédiés à l'accompagnement à domicile, notamment à travers la Prestation de compensation du handicap et les services d'accompagnement à la vie sociale.

Toujours dans le domaine des solidarités, le renforcement de l'accompagnement vers **le retour à l'emploi des allocataires du RSA sera au cœur des priorités**. L'enjeu est de mieux qualifier les profils des bénéficiaires du RSA de manière à adapter les actions d'accompagnement comme le soutien à la mobilité ou les solutions de garde d'enfants.

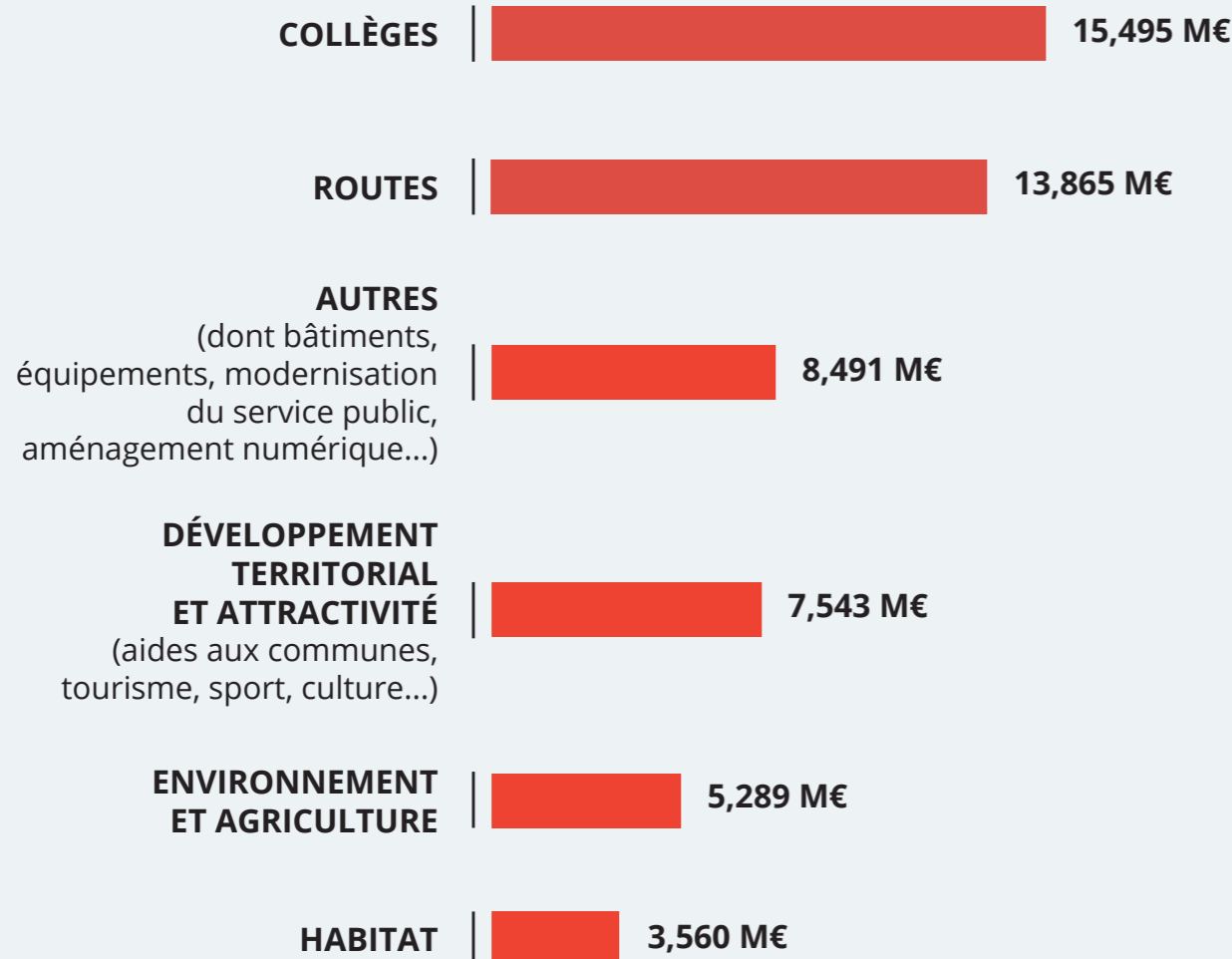
Tout en assumant pleinement son rôle d'amortisseur social, le Département continue de bâtir l'avenir des Deux-Sèvres et des Deux-Sévriens

en maintenant un niveau d'investissement correct pour l'amélioration du cadre de vie des Deux-Sévriens soit 54,243 millions d'euros.

En 2024, dans le cadre du **Plan « Collège 2050 »**, le Département lancera les études sur le territoire pilote de Gâtine, achèvera les travaux de rénovation du collège Le Pinier à Melle et engagera ceux des collèges niortais Gérard-Philippe et Philippe-de-Commynes.

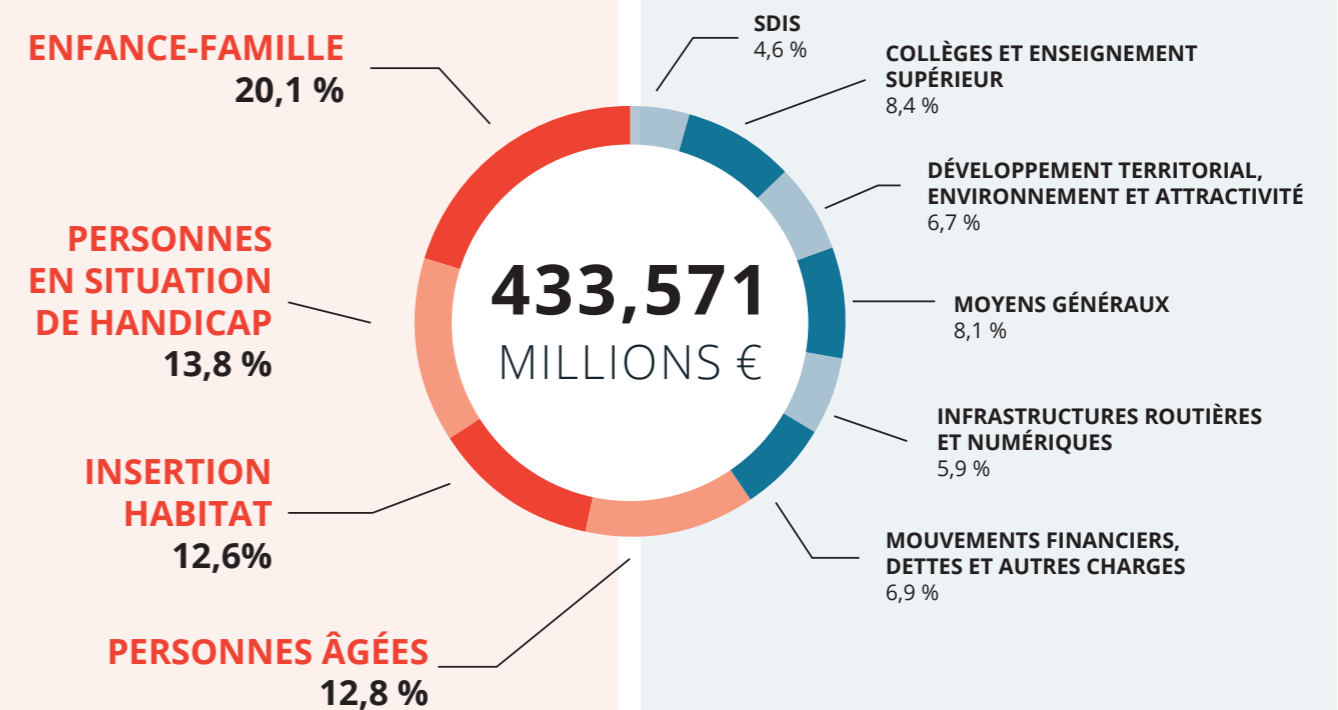
Et la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres de conclure : « **La jeunesse demeure le fil rouge du mandat. En misant sur elle, le Département inscrit son action pour l'avenir des territoires et le développement des dynamiques locales qui font la richesse des Deux-Sèvres** ».

54,243 M€ D'INVESTISSEMENTS

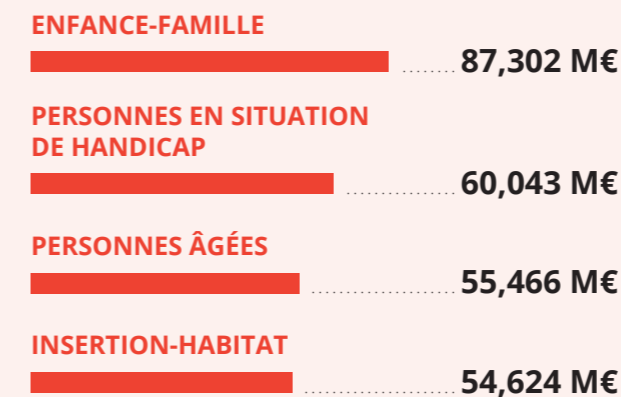


BP 2024 EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT

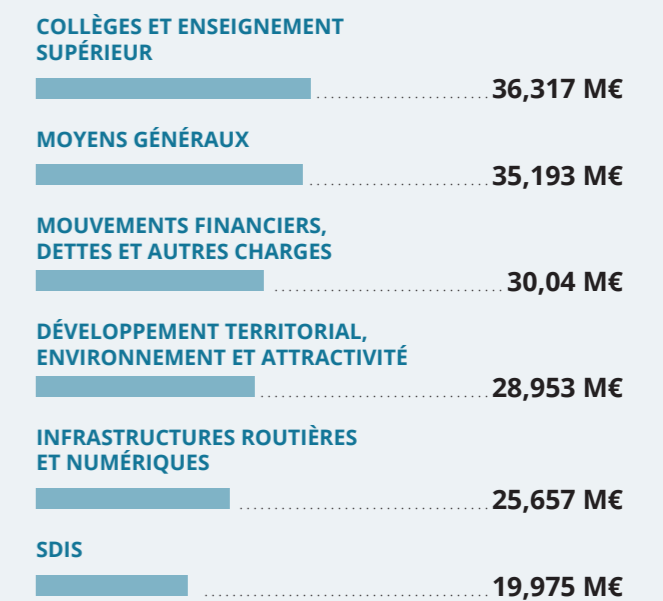
(avec masse salariale ventilée par secteur)



Chef de file des solidarités, le Département des Deux-Sèvres dédie, en 2024, **59,4 % de son budget, soit 257,436 millions €** aux secteurs suivants :



Et 176,136 millions € à :



INVESTIR, PRÉSERVER, ENTRETENIR

En Deux-Sèvres comme ailleurs, l'impact du dérèglement climatique commence à produire ses effets. Chacun à son niveau embarque une partie de la responsabilité et du devoir de mettre en œuvre des mesures visant à ralentir l'inéluctable. Aussi en 2024 les investissements de la collectivité rimeront plus que jamais avec les verbes préserver et entretenir : préserver les ressources naturelles et entretenir l'existant.

Collèges : le Plan Collège 2050 en marche

→ 8 millions d'euros pour les collèges Gérard-Philippe et Philippe-de-Commynes

Construit et mis en service au début des années 70, le **collège Philippe-de-Commynes** (capacité d'accueil : 500 élèves) connaîtra plusieurs phases de travaux avec pour fil rouge **l'amélioration de la fonctionnalité des lieux et l'inscription dans une logique de réduction de l'empreinte environnementale de ces bâtiments**. L'opération consistera à reconstruire la demi-pension, restructurer les locaux de l'ancien espace restauration pour l'accueil des salles de technologie et les locaux des enseignants et la réfection du chauffage.

Le bâtiment dédié à l'externat fera l'objet de travaux intérieurs et d'un traitement thermique de l'enveloppe. Début des travaux : mars 2024.

Construit et mis en service en 1968 pour une capacité de 500 élèves, le **collège Gérard-Philippe** connaîtra lui aussi plusieurs phases de travaux avec pour objectifs :

- **améliorer la fonctionnalité des espaces en particulier ceux affectés à la restauration ;**
- **optimiser la performance technique et environnementale des bâtiments.**

L'opération consistera à reconstruire la demi-pension afin de lui conférer de meilleures performances techniques et énergétiques, réaménager l'intérieur du bâtiment externat, restructurer l'ancienne demi-pension. Également au programme : l'extension du préau, la création d'un abri-vélo, la création d'un escalier de sortie de secours et la remise à niveau capacitaire du collège pour 600 élèves.

Comme pour le collège Philippe-de-Commynes, le bâtiment dédié à l'externat fera l'objet de travaux intérieurs et d'un traitement thermique de l'enveloppe.

Début des travaux : février 2024.

→ 3 millions d'euros la rénovation intérieure du collège Le Pinier

Confié au cabinet d'architectes Associés AA et à Delta énergies à Niort, le chantier du **Pinier** - construit en 1974 - consiste quant à lui à un **habillage des façades pour une meilleure isolation** et la formation d'un ensemble cohérent, facile d'entretien et fonctionnel. L'habillage extérieur s'achèvera début 2024 et les travaux intérieurs débiteront en avril 2024.

→ Sur le territoire pilote de La Gâtine, les études seront lancées. 642 000 euros seront investis pour les concours et études préalables pour

la reconstruction du **collège Louis-Merle à Secondigny** et la création de son internat, 350 000 euros pour financer la mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique et le rafraîchissement du **collège Jean-de-la-Fontaine à Thénezay**, 262 000 euros mobilisés pour l'organisation du concours et la réalisation des études préalables pour la reconstruction du **collège du Marchioux à Parthenay** et 250 000 euros inscrits au titre de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension et la rénovation énergétique du **collège Maurice-Fombeure à Ménigoute**.

Modernisation des routes et développement des mobilités douces

Le Département des Deux-Sèvres investira **13,865 millions d'euros** dans les infrastructures routières dont 2,15 millions d'euros pour **l'achèvement des travaux de la RD 948**.

Les travaux de construction du second créneau de dépassement entre Maisonnay et Bois Roger ont été engagés en octobre 2022. L'achèvement du pont surplombant la RD 105 reliant directement Chef-Boutonne à Legay en novembre 2023 a permis de poursuivre les travaux de construction du créneau à 3 voies. Les travaux de rétablissement de la RD 105 seront entrepris début 2024 avec une mise en circulation pour le printemps 2024. (Pour mémoire le coût total de ce chantier s'élève à 13,2 millions d'euros pour le Département qui bénéficie d'un financement de la Région).

Au sein de cette enveloppe de 13,865 millions d'euros, **9 millions d'euros** soit un million d'euros de plus que l'enveloppe habituelle seront dédiés au réseau routier départemental pour l'entretenir, le réparer et le sécuriser. Cela dans une logique d'améliorer l'existant plutôt que de construire du neuf.

En plus de l'entretien et de la modernisation du réseau départemental, la collectivité poursuit son investissement à hauteur de **2,749 millions d'euros pour le développement des mobilités douces**. Au programme : l'achèvement du chantier de restauration du cheminement cyclable (platelage) reliant Coulon à La Garette pour un montant de 1,14 million d'euros (coût total du chantier : 2,34 millions d'euros) et l'installation d'une passerelle au-dessus de la RN 149 à Bressuire afin d'assurer la continuité de la voie verte reliant Bressuire à Nueil-Les-Aubières pour un montant de 1,3 million d'euros.

CONTACT PRESSE

Delphine Péronnet

Département des Deux-Sèvres - 06 63 21 57 51
delphine.peronnet@deux-sevres.fr

